



ORANGE
FONCTIONS
CORPORATE

Deux enquêtes identiques ?
Pas tout à fait...



Vous avez été sollicités, sur un laps de temps assez court, pour répondre à 2 enquêtes d'écoute du salarié. En effet, en décembre, vous avez été invités à répondre à l'enquête du **Comité National de Prévention du Stress** et, en janvier, à «**Voice up**».

Nous vous expliquons la différence.

L'enquête du Comité National de Prévention du Stress

- Réalisée en décembre, cette enquête triennale porte sur les conditions de travail et les facteurs de stress des salariés en France. Elle s'inscrit dans le cadre de l'**accord sur la prévention des risques psychosociaux (RPS)** au sein du groupe Orange signé, en 2010, entre l'entreprise et les organisations syndicales. C'est le Comité National de Prévention du Stress (CNPS), instance paritaire créée par cet accord, qui en a la supervision. Ainsi, c'est le CNPS qui élabore les questions, en lien avec un expert indépendant choisi par les organisations syndicales. C'est également cet expert indépendant qui est chargé d'analyser les réponses.
- Vous pouvez vous exprimer librement sur votre charge de travail, vos objectifs, vos managers, vos outils de travail, les réorganisations qui vous impactent, l'avenir de votre emploi, ainsi que sur la réalité, la reconnaissance et les conditions de votre travail...
- A l'appui du rapport d'analyse de l'expert, le CNPS formule à l'entreprise des recommandations qui seront utilisées pour alimenter les plans d'action pour améliorer les conditions de travail des différentes entités du groupe.

Voice up

- Lancée chaque année en janvier à l'initiative de l'entreprise, cette enquête vise à mesurer l'engagement des salariés, leur perception de la culture d'entreprise ainsi que leur degré d'engagement individuel et collectif. Elle est envoyée à tous les salariés du Groupe dans le monde.
- Elle évalue l'appropriation de la stratégie, l'évolution et le développement des salariés dans leur travail, leur engagement, leur confiance en l'entreprise, leur perception de la qualité de vie et de leurs conditions de travail.

L'éclairage de la CFDT

L'enquête triennale Conditions de travail & Stress est la seule enquête qui permet à l'ensemble des salariés d'Orange en France de s'exprimer librement sur leurs conditions de travail.

L'intervention du cabinet indépendant SECAFI, agréé par le ministère du Travail et choisi par les organisations syndicales permet de garantir un total anonymat des réponses. SECAFI restitue une **analyse détaillée et impartiale** des facteurs de risques dans l'ensemble des domaines d'organisation du travail, de relations sociales au travail, de conditions d'emploi au travers de 30 indicateurs de suivi. Ce rapport permet à la CFDT de formuler des recommandations pour améliorer les conditions de travail de tous.

Alors que l'entreprise avait indiqué vouloir reporter cette enquête, La CFDT a exigé le respect des engagements de l'entreprise et obtenu le maintien de cette enquête en décembre. Depuis plusieurs années, la participation des salariés est en constante augmentation, preuve de votre implication sur ce sujet et de votre confiance à vous exprimer.

Voice up est une enquête réalisée de façon unilatérale par l'entreprise. L'interprétation et l'analyse des résultats sont uniquement à la main de l'entreprise.



Une équipe CFDT à votre service

Aline AMOROS, Eric BEAUVERGER, Philippe BOURGEON, Samah BRAHAM, Thierry BRICAUD, Fabrice CORIOU, Jean-Christophe FETY, Patricia GARCIA, Paolo GIUDICE, Armando GOMEZ, Eric GUERIN, Anita IRIART-SORHONDO, Sonia LAKHDAR, Nathalie LEBRUN, Michel MARTIN, Nadia PAKDAMAN, Philippe PELTIER, Sylvie ROTA, Nadia TELKASS, Laurence TOURNANT.

Orange Restricted